

les réunies. C'est aussi là un effet d'optique surprenant, qui n'a pas dû être inconnu au Chevalier de la Mèche.

Mais enfin, si pareille occasion ne s'était pas encore rencontrée pour un évêque, qui peut douter toutefois qu'une fête toute semblable n'eût eu lieu ou n'ait un jour lieu à Québec par exemple, à Montréal, à Ottawa, si quelqu'un des saints prélats qui ont illustré par le passé, ou qui illustreront à l'avenir ces différents sièges, fussent arrivés ou arrivait un jour à cette même période d'âge dans l'épiscopat ?

Est-ce le vénérable Archevêque Baillargeon à qui Québec eut refusé une telle ovation, s'il eut assez vécu pour voir pour lui-même un semblable jour ? Qui doute que cette fête n'eût été aussi solennelle ? Pourtant il eut été le premier, et alors on eût eu lieu de dire, que *jamais pareille cérémonie* ne se serait vue. — C'est dans ce sens qu'il faut entendre la remarque du pamphlet en question, relative à Mgr. de Montréal.

« Dont toute la vie a été abreuvée d'amertumes. » Quelles sont donc ces grandes *persécutions* desquelles Mgr. Bourget a triomphé ? Qui donc a *abreuvé d'amertumes toute la vie* de ce saint prélat ? Serait-ce ces affreux galiléens ? — Mais non, car il n'en existe nulle part ailleurs que dans les sermons du Rev. P. Braïn, dans la pensée de l'École du *Nouveau-Monde*, par où l'on voit en dernière analyse, que ces *persécutions*, ces *amertumes*, ne sont autre chose que les *cauchemars* de ces rhéteurs.

On dit que « depuis huit jours » auparavant, « l'Évêché de Montréal n'avait cessé un seul instant de regorger de visiteurs, de députations venues de toutes les parties du diocèse, pour témoigner etc... » — Rien de plus juste. Mais on suit l'objet propre et spécial de ces visites, qu'on avait dû nécessairement placer à différents jours, à heures et à point-nommés par des assignations fixes, pour que les adresses se succédassent l'une l'autre avec les présents qui devaient les accompagner, et que l'autorité ecclésiastique avait d'avance fait demander du haut des chaires de toutes les églises du pays, pour être présentées à cette occasion, et appliqués à la dépense du dôme de la nouvelle cathédrale en construction. Nul ne devait s'exempter de ce devoir : ni communauté, ni corporation, ni confrérie, ni affiliation quelconque ni autre fraction en un mot quelque minime qu'elle fut d'aucune corporation ne devait s'en dispenser. On a obéi : personne qui ne se soit trouvé heureux à cette occasion, d'avoir fourni son petit contingent à l'érection d'un monument qui honorerait plus tard la ville de Montréal, et quant à le faire, de donner le plaisir à son digne évêque de le voir de ses yeux.

Courage cher ami, « ce n'est pas tout encore. Tous les évêques de la province de Québec. » — Ce tous fait de l'effet, ils ne sont pourtant pas une centaine, et *tous* sont les voisins de l'Évêque de Montréal, leur doyen d'âge à *tous*, aussi bien qu'à ancienneté ; eussent-ils pu s'en dispenser ? — « ... Des évêques de la province d'Ontario... » — Ils étaient trois sur quatre. « ... Des évêques des États-Unis : » I évêque démissionnaire qui demeure sur la limite du Canada et un autre en voyage. « — Mgr. l'Archevêque de St. Boniface en son nom aussi bien qu'au nom de... » Non pas qu'il fut là présent, mais qui averti, tenu au courant

de l'époc
a bien v

« En
lui-même
et qu
des l'ar
l'étonna
été disp
qui on e
revendic
veillanc

Voilà
tion : «
pays. »
bré sa c
pour de
à point-

l'imm
ses lecte
rendre p
gère un
donner
bon goût
semble,
tiques d
son corp

Qu'il
qui a s
je ne lu
encore c

Myo
quinze
vain du
raient p
cien, to
tend —

Mou

Révérien

Je co
qui me